

Encadrement juridique des prestataires de service

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : EJP - Prix 2024 : 1 530CHF HT

Comment améliorer ses pratiques dans le recours à la sous-traitance ? Quel type de contrat choisir pour garantir la performance ? Comment suivre et contrôler la qualité ? Cette formation vous permettra de répondre à ces questions et mettre en œuvre les bonnes pratiques dans un logique d'amélioration continue.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Cerner les enjeux du recours aux prestataires de services

Connaître le cadre législatif de la sous-traitance

Contractualiser la relation dans une logique de performance

Contrôler la prestation de service

EXERCICE

Mises en situation. Discussions de groupe.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 08/2018

1) Enjeux et contexte du recours à des prestataires de services

- Le contexte économique.
- Les différents types de sous-traitance. Exemples.
- Etude de quelques cas concrets à titre d'illustration.

Echanges : Discussions de groupe relatives au choix du recours à des prestataires de services.

2) Connaître le cadre législatif de la sous-traitance

- Présentation des principaux éléments à prendre en compte. Quelles questions se poser ?
- La définition légale de la sous-traitance (loi 75-1334 du 31 décembre 1975).
- Les responsabilités des différents intervenants.
- Le délit de marchandage (Code du travail).
- Le travail clandestin : Loi de 1994.
- Plan de prévention : décret du 20.02.1992.
- Travailleurs détachés : loi de 2014 contre le dumping social.

Etude de cas : Travail sur des cas concrets relatifs aux risques juridiques liés à la sous-traitance.

3) Contractualiser la relation dans une logique de performance

- Différencier les différents types de contrats.
- Les contrats d'achat/vente.
- Les contrats d'entreprise.
- Les contrats avec obligation de moyens ou de résultats.
- Formaliser les cahiers des charges et les contrats.
- Prendre en compte les clauses types d'un cahier des charges pour la maintenance.
- Prendre en compte les documents annexes.

PARTICIPANTS

Acheteurs, responsables services généraux, responsables services maintenance, toute personne chargée du suivi des entreprises extérieures. Secteurs public et privé.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Prendre en compte la forme du prix : forfait, prix unitaire, dépense contrôlée.

Exercice : Mise en situation d'un cas concret avec rédaction d'un cahier des charges.

4) Maîtriser les outils juridiques d'une gestion pertinente des prestataires

- Assurer une relation efficace avec les prestataires.
- Organiser et assurer le contrôle régulier des prestations.
- Animer les réunions de suivi et rédiger les comptes rendus.
- Réceptionner les prestations (Loi de 1978).
- La levée des réserves, suivre les garanties. Clôturer le dossier.
- Evaluer les prestations. Quels critères d'évaluation choisir ? Exemples.
- Mettre en œuvre des audits et des outils d'évaluation.
- Définir et faire respecter un Plan d'Assurance Qualité.

Etude de cas : Cas pratiques sur la mise en œuvre du contrôle des prestations de services.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 13 juin, 23 sept., 28 nov.